SOUPES POPULAIRES. — Jeudi 28, de 9 h. à 11 h., au guichet 4, à la mairie, paiement des tickets pour la semaine prochaine.

CONSULTATIONS PRENATALES Jeudi 28, de 14 h. à 17 h., à la Maternité, avenue Delory, 5.

WATTRELOS

Les commerces clandestins

Il y a quelques jours l'inspecteur de police Henri Delgrange et le brigadier Edmond Le Guillou, en tournée d'inspection, remarquèrent rue Charles-Quint une femme qui, sortant de la maison portant le numéro 14, parut embarrassée à leur approche.

A leurs questions elle se troubla tout à fait et ne fit aucune difficulté pour avouer qu'elle emportait un morceau de lard pesant 1 kilo 200 qu'elle avait acheté pour 216 fr.

Ayant de fortes raisons de supposer qu'un trafic clandestin s'opérait dans cet immeuble occupé par Julien Renaut, sujet belge, âgé de 49 ans, une perquisition y fut immédiatement décidée.

Les policiers trouvèrent là tout un stock de marchandises contingentées : 38 kilos de haricots, 32 barres de pain d'épice, 18 kilos de bonbons, 5 kilos de cacao en poudre. Ils mirent aussi la main sur certains papiers ayant trait au commerce noir.

Julien Renaut, interrogé par M. Veevaert, commissaire de police, nia se livrer à un trafic quelconque.

Il a néanmoins fait l'objet d'un procès-verbal pour création de commerce sans autorisation, achat et vente de denrées sans contre-partie de tickets et hausse illicite. Les marchandises ont été saisies et livrées au ravitaillement général.

Une vache avait été abattue clandestinement et débitée... sans tickets

La rumeur publique indiquant que M. Gaston Lefebvre, boucher, 3, rue Carnot, devait se livrer à la vente illicite de la viande, M. Veevaert, commissaire de police, chargea l'inspecteur Delgrange et le gardien de la paix De Neckère, d'enquêter sur les agissements du boucher.

Les policiers apprirent que Mme Jeanne Brutin, née Gouet, demeurant 134, rue du Sapin-Vert, passait pour une bonne cliente du commerçant chez qui elle faisait de fréquentes apparitions. De là à en déduire qu'elle était pour quelque chose dans le trafic, il n'y avait qu'un pas.

Une perquisition opérée en son domicile fut édifiante. On y trouva une scie de boucher, quatre pieds de vache, deux omoplates, une mâchoire, un poumon, un cœur, du gras... en somme les vestiges de ce qui avait été une belle vache, mais de viande, il n'y en avait plus trace.

Mme Brutin, interrogée, prétendit avoir acheté tous ces abats pour ses enfants. Cette justification n'a évidemment pas été retenue par M. Veevaert, commissaire de police, qui a dressé un rapport transmis au parquet à la charge de M. Lefebvre et de Mme Brutin, pour abattage clandestin d'un animal de boucherie, vente de viande sans contre-partie de tickets et hausse illicite.

La fête des mères

Nous avons annoncé hier le programme de la fête des mères organisée par la municipalité pour dimanche 31 mai. Voici la liste des mères qui viennent d'être médaillées et qui seront reçues à la mairie à 10 heures :

Médaille d'or. — Mme Raepraet, née Pauline Speybrouck, mère de 11 enfants.

Médailles d'argent. — Mmes Euphrasie Van Maele-Fontaine, Marie Leroy-Duhayon, Caron-Lebrun, Marie Debeurme-Baas, Alice Caron-Lebrun.

Médailles de bronze. — Mmes Angèle Cachera-Moreels, Hortense Delbecke-Noël, Roseline Loefeld-Bulle, Laure Vicher-Ottevaert, Agnès Echepens-Plouvier, Julia Verdonck-Desmedt, Alida Clément-Blomme, Hermance Debolse-Codron, Hélène Delaoustre-Warloy, Alice Delattre-Baise, J. Desmet-Clarisse, Marguerite Dorne-Lecceve, Marie-Louise Dubos-Caudde Marthe Duquesnoy-Rollin, Madeleine Hellin-Dubos, Flore Herminet-Plouvier, Anna Holvoet-Delaisnes, Marguerite Motte-Flévet, Marie Paemelaere-Corne, Marie-Thérèse Parent-Leclercq, Albertine Rock-Vercruysse, Valentine Renard-Desmet, Fernande Van Boele-Degreve, Marie Vaillant-Dufour.

LANNOY

Une séance au profit des œuvres du patronage

C'est le dimanche 31 mai, à 15 h. 30, que sera donnée une représentation de gala, avec le concours de la troupe Portier et de l'ensemble Stellio. Le produit en est destiné aux œuvres du patronage et plus particulièrement aux colonies de vacances. En assistant à une matinée attrayante les spectateurs participeront ainsi à la vitalité d'œuvres indispensables. Il est rappelé que la location est ouverte chez M. Herbaux, rue de Tournai et au presbytère, rue des Ecoles, ainsi qu'à la bibliothèque paroissiale, le dimanche 24, de 10 h. 30 à 12 h.

LEERS

La bienfaisante activité du Comité d'entr'aide

Nous avons donné précédemment un compte rendu du fonctionnement du Comité d'entr'aide communal. Chacun a pu apprécier les heureux résultats obtenus et le concours généreux des souscripteurs. Parmi ces derniers une omission s'est produite involontairement. Il s'agit des sociétés, en particulier du Groupe lyrique de l'école de garçons, qui lui apportent un sérieux appui par l'organisation de concerts et fêtes et aussi des cabaretiers par l'organisation de jeux. A eux aussi le comité adresse l'expression de sa gratitude.

AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Le groupe lyrique de l'Amicale des anciens élèves avait organisé chez Mlle Leroy, un jeu de 421 suivi d'une soirée chantante au profit des prisonniers, ce qui a permis de recueillir la somme de 513 fr qui a été versée au Comité d'entr'aide.

HEM

LES COLIS AUX PRISONNIERS. — Samedi 30 mai, à la mairie, salle du premier étage, le Comité d'entr'aide enverra son quinzième colis aux prisonniers d'Hem. Prière aux familles intéressées de bien vouloir se conformer aux instructions des affiches apposées à cet effet.

Le comité remercie par avance les familles aisées qui voudront bien lui continuer leur obole pour le colis aux prisonniers.

AU SECOURS NATIONAL. — On nous prie de rappeler qu'une permanence fonctionne tous les dimanches, de 9 h. 30 à 10 h. 30, à la mairie, salle du 1er étage, pour tout ce qui concerne le Secours national, service des prisonniers de guerre, soupes populaires, etc. Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence dimanche 31.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RATIONNEMENT pour le mois de juin au café du Tilleul : jeudi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30, nos 1 à 350; de 14 h. à 17 h. 30, 351 à 725 — Vendredi 29: de 8 h. 30 à 11 h. 30, 726 à 1.075; de 14 h. à 17 h. 30, 1.076 à 1.450. — Samedi 30: de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.451 à 1.800; de 14 h. à 17 h. 30, 1.801 à la fin.

Les travailleurs lourds doivent présenter la carte remise par leur employeur et signée par lui avec le cachet de la maison.

Les ayants droit au savon supplémentaire devront se procurer un nouveau certificat de leur employeur indiquant la profession exercée.

Les bons d'alcool à brûler et de pétrole pour le mois de mai seront distribués en même temps sur présentation de la carte de charbon.

Chaussures. — Les personnes dont les numéros de carte de ravitaillement figurent sur la liste affichée à la porte de la mairie devront retirer leur bon en même temps que leurs tickets. La carte de vêtements est indispensable.

LE BUREAU DU RAVITAILLEMENT sera fermé les jours de distribution.

LES BORNES-FONTAINES. — Le maire nous prie de rappeler à la population que l'eau des bornes-fontaines ne doit servir que pour l'usage alimentaire. Il est donc défendu de se servir de l'eau potable pour le nettoyage des maisons ou l'arrosage des jardins. Ceux qui enfreindraient cette règle risqueraient des procès-verbaux.

LES BENEFICIAIRES DE TICKETS DE SAVON supplémentaire devront présenter un certificat de travail indiquant leur profession exacte, lors de la prochaine distribution des tickets.

TOURCOING

LES NOCES D'OR DE LA PENTECOTE

(Ph. J. de Rx.)

Lundi, dans la matinée, quatre ménages tourquennois ont été les hôtes de la municipalité. Nous avons rendu compte de cette réunion.

Un hommage spécial doit être rendu au comité des fêtes de la rue de Gand qui s'est dépensé pour donner un peu plus d'éclat et aussi un peu plus de gaîté au jubilé de M. et Mme PARMENTIER-DUTERTE, *que l'on voit ici à gauche.*

Au centre, M. et Mme DECONINCK-DEKUYSSCHE *et, à droite,* M. et Mme MERLIN-CHAIZE.

MERCREDI 27 MAI :

Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 à 16 h.
Bib. Communale: 14 à 17 h. 30.
Bib. Populaire : 9 à 11 h. 30.
Consulat belge: 9 à 12 h.
F. S. T. : 9 à 11 h. 30 et 14 à 17 h.
Chambre de Commerce : 9 à 11 h. 30 et 14 à 17 h.

L'installation de M. le chanoine Vandermarlière, nouveau doyen de Notre-Dame

C'est dimanche 31 mai qu'aura lieu l'installation canonique de M. le chanoine Georges Vandermarlière, qui a été appelé à succéder au regretté chanoine Mouquet à la tête de la paroisse Notre-Dame.

Le nouveau pasteur arrivera au Foyer Notre-Dame accompagné de Mgr Bégne, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, vers 14 h. 30. Il recevra les souhaits de bienvenue du Conseil paroissial, puis les paroissiens le conduiront à l'église, où à 15 h. se dérouleront les rites de la cérémonie.

Les paroissiens de Notre-Dame ne voudront pas manquer d'assister nombreux à cette première prise de contact avec leur nouveau doyen. M. le chanoine Vandermarlière arrive à Tourcoing précédé d'une réputation de prêtre au cœur généreux et de beaucoup d'allant. Les paroissiens de Notre-Dame reporteront sur lui l'affection qu'ils témoignaient au chanoine Mouquet.

Après la cérémonie, M. le Doyen recevra, en la salle du Foyer, les dirigants des œuvres paroissiales et des mouvements d'action catholique.

La médaille de la famille française

Voici la liste des mères qui seront décorées dimanche 31 mai, à l'occasion de la fête nationale des mères :

Médaille d'or. — Mmes Blondeel-Goutmont, 220, rue du Chêne-Houpline. — Dumoulin-Malfait, 151, rue de la Croix-Blanche. — Motte-Tiberghien 3, rue Leverrier. — Sury-Picavet, 166, rue Voltaire. — Vandenberghe-Flipo, 351, boulevard Gambetta. — Wauters-Pouchaux, 31, rue du Docteur-Dupont.

Médaille d'argent. — Mmes Thoreas-Ghesquière, 14, chaussée Denis-Papin. — Tiberghien-Vanoutryve, place de la Victoire. — Van Blaesenbroeck-Declercq, 46, rue Jules-Guesde. — Vidrequin - Keignaert, 77, rue d'Anor. — Liétard-Flipo, 14, place de la Victoire.

Médaille de bronze. — Mmes Dupuis, Blanc-Beau, Maillard-Leclercq, 42, rue Winoc - Chocquel. — Mathon-Trentesseaux, 34 rue de Paris. — Motte-Vandewynckèle, 5, rue de Mouvaux. — Lagache-Nivesse, 31, rue des Carliers. — Lapeuve-Craye, 70, rue de Bailleul. — Lefebvre-Recht, 352, chaussée F.-Forest. — Legentil-Hodan 50, rue du Laboureur. — Liagre-Steux, 143, rue de La Rochelle. — Rogez-Mahieu, 146, rue Voltaire. — Sion-Derville 165, rue des Carliers. — Stragier-Gheldof, 24, rue Dupleix. — Blondel-Ledoux, 15 bis rue Bonne - Nouvelle. — Braye-Boelstraete, 176, rue de l'Hippodrome. — Guilbert-Lapauw, 53, rue d'Anor. — Chevalier-Etchepare, 33, rue de Mouscron. — Coquel-Baptiste, 54, rue A.-Calmette, — Declercq-Debove, 27, rue Molière. — Delahaye-Ringotte, 8, rue de la Bourgogne. — Demeta-Cappelaere, 16, rue Racine. — Dujardin-Grau, 17, place de la Victoire. — Dupres-Deryter, 18, rue Jules-Simon. — Huyghebart-Toussaint, 19, rue de Mons.

Médailles de bronze. — Mmes Lefebvre-Fourtignie, 22, rue de Belfort. — Leurent-Boutry, 99, rue Nationale. — Maréchal-Talbotier, 103, rue d'Anvers. — Rius-Parent, 50, rue de Nancy. — Toulemonde-Destombes, 88, rue de Dunkerque. — Baisez-Lagache, 36, rue de Menin. — Bauwal-Roger, 20, rue J.-Guesde. — Blaublomme-Vergote, 14, rue de la Bourgogne. — Blary-Lefebvre, 2, rue Denfert-Rochereau. — Bonnave-Delebaere, 18, rue du Tilleul. — Bourdet-Landuyt, 11, rue de Mouscron. — Brouck - Maresceaux, 50, rue Blanc-Peacal. — Cabaye-Boudringein, 25, rue Arago. — Cappelle-Lemaire, 137, rue de La Rochelle. — Carbon-Ghesquier, 46, rue Victor - Hugo. — Chastain-Depres, 26, rue d'Anor. — Choteau-Liétard, 55, rue Louis-Leloir. — Codron-Coudryser, 349, rue du Blanc-Seau. — Coutamin-Decoutère, rue de Baval. — Commine-Desmettre, chaussée F.-Forest. — Comyn-Baptiste 11, rue de Toul. — Corselle-Verriest, rue Nationale, cité des Veuves. — Cottenoeau-Grillaud, 21, rue Camille-Desmoulins. — Cretal-Lemain, 73, rue des Maraîchers. — Croix-Dhalluin, 120 rue des Poutrains. — Croq-Castelain, 98, rue de Mouvaux. — Danhaert-Dutilleul, 8, rue de Dijon. — David-Guilbert, rue Fin-de-la-Guerre, cour Courbon. — Debaisieux-Kindt, 317, rue Lamartine. — Debouschère-De Mayère, 2, rue Zola. — Debouvère-Dhalluin, 139, rue de La Rochelle. — Defraiteur-Quivrin, 48, chaussée Watt. — Delcroix-Pourcelle, 66, rue de Dunkerque. — Delporte-Denuvider, 91, rue Desurmont — Delva-Beuscart, rue des Villas, cour Duthoo, 9. — Decheerder-Delattre 186, rue de la Bourgogne. — Desrousseaux-Mortier, 2, rue du Bois. — Destoop-Hay, 153, rue Voltaire. — Delsenne-Delattre, 28, rue J.-Daregnaucourt, — Dequick-Mahieu, 11, rue de Maubeuge. — Dersedt-Equinet, rue Lamartine, Pavillon 7, Appt 232. — Derro-Thomson, 192, rue de la Bourgogne. — Desyn-Castelain, 10, rue J.-Guesde. — Dieryckx-Catteux, 66, rue du Laboureur. — Doutreluigne-Prouvost, 21, rue des Girondins. — Dubois-Wanstaen, 3, rue de la Bienfaisance. — Ducoulombier-Corselle, 194, rue de Fives. — Dufour-Deleu, 11 ter, rue de Wattignies. — Dujardin-Carlier, 61, rue de Bondues. — Dujardin-Leroux, 42, rue de Guisnes. — Dupres-Mory, 23, rue de Maubeuge. — Elicaste-Toussaint, 51, rue de Constantinople. — Elisabeth-Verscheave, rue de la Baille, Appt 45. — Engelaere-Richard, chaussée Gramme. — Bernaert-Beuscleynck, 5, rue Francis-de-Pressensé. — Faude-Derecker, 155, rue du Levant. — Favorel-Van de Wiele, 157, rue de la Croix-Blanche. — Fleurquin-Herman, 192, rue de Fives. — Flipo-Motte, 5, avenue Gustave-Dron. — Flipo-Tiberghien, 21, rue de Tournai. — Flipo-Tiberghien, 19, rue des Ursulines. — Gassine-Vachery, 131, chaussée Pierre-Curie. — Hak-Cauwenbergh, 43, rue Bonne-Nouvelle. — Hourquin-Wattelet, 102, rue Verte. — Franchomme-Blondeel, 45, rue de Wailly. — Jocsep-Dethier, rue du Blanc-Seau, impasse Solidarité. — Lapauw-Graye, 29, rue de Rivoli. — Leblanc-Derveaux, 29, Bd Gambetta. — Leclercq-Delille, 23, rue de la Bourgogne. — Leclercq-Bousemart, 126, rue de La Rochelle. — Le Cottier-Leplat, 327, rue du Chêne-Houpline — Lecroart-Turbelin, rue des Cinq-Voies, cour Delecroix, 8. — Lemaire-Delcourt, 117, rue du Pont-Rompu. — Leman-Dezin, 52, rue de la Bourgogne. — Leman-Opoix, 35, rue des Cinq-Voies. — Leman-Verlioo, 61, rue Turgot. — Lepercq-Duthoit, 201, rue du Blanc-Seau. — Lepers-Muller, 93, rue de Gand. — Leroux-Brief, 32, rue du Clinquet. — Leveugle-Leclercq, rue du Moulin-Fagot, cour Duvilliers. — Locquegnies-Vandenhede, 6, rue de la Bourgogne. — Lorette-Guilbert, 6, chaussée Denis - Papin. — Loridan-Motte, 7, rue Le François. — Meermout-Renault, rue Nationale. — Raymond, 3. — Morel-Planquart, 61, rue de la Croix-Rouge, Appt 2. — Motte-Flipo, 17 rue de Gand. — Motte-Motte, 14, rue Chanzy. — Nutin-Dujardin, 74, chaussée Denis-Papin. — Rason-Delbecq, 38, rue Nationale. — Renard-Cauchet-Vers, 42, rue Roubers. — Roeting-Desfrennes, 47, rue de Constantinople. — Pottie-Steux, 19 rue de Mouscron. — Preux-Maibranque, 33, rue Myron-Herrick. — Sail-Verbrugge, 33, rue des Fleurs. — Scherpereel-Thiry, 21, rue Montesquieu. — Schorsteten-Krabansky, 121, rue Achille-Testelin. — Segard-Lidor, 10, rue de la Bourgogne. — Leclercq-Avez, 440, rue du Clinquet. — Buys-Delahousse, 7, rue Pierre-Corneille. — Tanchon-Dhalluin, 14, rue de l'Abbé-Lemire. — Thomas-Soutiens, 214, rue de la Latte — Tison-Lepine, 11, rue Deregnaucourt. — Vanlynseele-Hofman, 61, rue de l'Aurore. — Vandekerkhove-Vanhoutte, 16, rue Dupleix. — Vandoolaeghe-Thiry, 44, rue du Laboureur. — Van Dist-Wemel, 2, rue Bonne-Nouvelle. — Vercoutère-Deperonnet, 51, rue de La Rochelle. — Verfaillie-Parent, 73, rue de Bailleul. — Wagnon-Laborie 30, chaussée Denis-Papin. — Wecxsteen-Roelens, 76, rue de Roncq. — Thieffry-Lenain, 42, rue Jules-Guesde.

La communion solennelle à Notre-Dame

Dimanche, quatre-vingts enfants de la paroisse Notre-Dame ont fait leur communion solennelle. Du Foyer Notre-Dame, où ils s'étaient groupés, les enfants furent conduits processionnellement à l'église, où la messe de communion fut célébrée par M. l'abbé Deltour, prédicateur de la retraite. Au cours de la grand'messe, la chorale paroissiale rehaussa l'éclat de la splendide cérémonie par ses chants. L'après-midi, les enfants se retrouvèrent au pied de l'autel pour renouveler leur profession de vie chrétienne. Durant cette journée, les enfants eurent un souvenir ému pour leur pasteur ravi à leur affection. La messe d'actions de grâce a été célébrée lundi matin et une seconde fois les parents se firent une joie d'accompagner leurs enfants à la Sainte Table.

La confirmation

Dom Gérard, abbé cistercien, délégué de S. E. le cardinal Liénart, viendra donner la confirmation aux premiers communiants de la ville, mercredi 27 et jeudi 28.

Une première cérémonie aura lieu mercredi 27, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur, pour les enfants de cette paroisse et de celles de Saint-Louis et de Saint-Eloi, ainsi que pour les élèves des lycées. Le même jour, à 11 h., une seconde cérémonie aura lieu en l'église N.-D. de Lourdes, pour les enfants des paroisses Notre-Dame, N.-D. de Lourdes, N.-D. de la Consolation, Sainte-Anne, Saint-Blaise, Saint-Jacques, Mouvaux Saint-François et Neuville Saint-Quirin et Sainte-Thérèse.

Le jeudi 28, à 9 h., en l'église Saint-Christophe, pour les élèves des institutions libres de jeunes gens et jeunes filles de Tourcoing et de Bondues ; à 11 h., pour les enfants des paroisses Saint-Christophe, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et N.-D. de la Marlière.

« Villa Tranquillité » au foyer Notre-Dame

A l'occasion de la Pentecôte, le Théâtre familial moderne a donné deux représentations du grand succès « Villa Tranquillité », l'opérette des frères Ernst. C'est devant une belle salle que se déroulèrent ces deux galas en la salle des fêtes du Foyer Notre-Dame, qui devient de plus en plus le rendez-vous des familles tourquennoises qui aiment le beau spectacle. Il nous est agréable de souligner l'incomparable Marc Moray dans le rôle de Séraphin, où il s'est surpassé. Tous les autres rôles étaient bien tenus par la désopilant comique Fred Moray, Elise Perrin, Liliane Yvens, Nelly Warin qui obtint un très gros succès dans ses airs à vocalises ; H. Coussement, le baryton bien connu. Citons encore Léne Rudy, Paulette Hespel, Noël Rybert et Michel Hespel, qui complétèrent très heureusement la distribution. L'entrain et le métier des acteurs font du Théâtre familial moderne une troupe bien homogène qui pourrait se mesurer avec bien des troupes professionnelles réputées.

A la troupe mixte de Saint-Christophe

A l'occasion de la fête des Mères, la troupe mixte de Saint-Christophe donnera le 31 mai, à 16 h., salle des fêtes, 36, rue du Moulin-Fagot, une soirée théâtrale.

La principale pièce interprétée sera la pièce de Pierre Dumaine intitulée « Maman ». Location ouverte 35, rue de la Cloche. Prix des places : 10 fr., 7 fr. et 5 fr.

La distribution des tickets de ravitaillement

SECTEUR II. — Ecole maternelle, rue du Flocon :

Mercredi 27. — De 14 à 15 h. : Rues Abbé-de-l'Epée, Albert-Calmette, Baisieux, Bazeilles, Belfot, Blanc-Seau (2 à 131, 2 à 108) et cour. — De 15 à 16 h. : Rue des Bonnets (et cours), Carliers (et cours). — De 16 à 17 h. : Rues. Centre, Charles - Wattine, Edouard-Sasselange, Elbeuf (et cours), Epinette (tout, sauf 148 à 154 et cours).

Jeudi 28. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Espierre, Ferme et cours, Flocon. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Francis-Garnier, Franklin et cours, boulevard Gambetta. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Famelart et cours, Halot, sentier du Halot, qual du Halot, rues Lens, Ma Campagne. — De 14 à 15 h. : Rues Magenta, Maréchal-Foch, avenue de la Marne, rues Masséna, Maubeuge, Melbourne, Monthyon, Mulhouse. — De 15 à 16 h. : Rues Myron-Herrick, Parmentier et cours, Point-Central, Quesla, qual de Cherbourg, qual du Havre, qual de Marseille, rues Quitetem, Rhin, Ronsard, Saint-Vincent-de-Paul. — De 16 à 17 h. : Rues Sentier, Strasbourg, Tossée (1 et 9), Tranquillité, place de la Victoire, rues Victor-Hugo, Wagram.

Les retardataires pourront se présenter à la Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, le lundi 1er juin, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

DELIVRANCE DE CERTIFICATS DE VIE. — Les pensionnés pour accidents de travail sont invités à se présenter à la Mairie (secrétariat, guichet 4), lundi 1er juin, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Joseph Verhamme, 34 ans, demeurant à Mouscron, 81, rue du Nouveau-Monde, a été rencontré mardi, vers 2 heures, rue de la Croix-Blanche ; il a été gratifié d'un procès-verbal pour ivresse et circulation après l'heure de la retraite.

UNE VISITE INATTENDUE. — Pendant l'absence de M. André Lamblin, la maison qu'il habite, 18, rue de Rouen, a reçu lundi, entre 16 et 19 h., une visite inattendue. M. Lamblin avait omis de fermer la porte à clef. A son retour, il constata qu'un buffet avait été fracturé et qu'une somme de 600 fr. avait disparu.

HALLUIN

La distribution des tickets de rationnement

Les tickets de rationnement pour le mois de juin seront distribués à la mairie, bureau de ravitaillement (salle de musique) dans l'ordre ci-après :

Mercredi 27 mai : de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros 1 à 200 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 201 à 400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 401 à 600 ; de 14 h. à 15 h., 601 à 800 ; de 15 h. à 16 h., 801 à 1000 ; de 16 h. à 17 h., 1001 à 1200.

Jeudi 28 mai : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1201 à 1400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 1401 à 1600 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 1601 à 1800 ; de 14 h. à 15 h., 1801 à 2000 ; de 15 h. à 16 h., 2001 à 2200 ; de 16 h. à 17 h., 2201 à 2400.

Vendredi 29 mai : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 2400 à 2600 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 2601 à 2800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 2801 à 3000 ; de 14 h. à 15 h., 3001 à 3200 ; de 15 h. à 16 h., 3201 à 3400 ; de 16 h. à 17 h., 3401 à 3600.

Samedi 30 mai : de 8 h. à 9 h., 3601 à 3650 ; de 9 h. à 10 h., 3651 à 4000 ; de 10 h. à 11 h., 4001 à 4250 ; de 11 h. à 12 h., 4251 à la fin.

Présenter les cartes d'alimentation. Le lundi 1er juin les retardataires pourront se présenter de 8 h. à midi et de 14 à 16 h.

AMICALE DES PRISONNIERS DE GUERRE. — Réunion générale le dimanche 31 mai, à 11 h., « Aux vieux amis », 111, rue Gustave-Desmettre. Tous les prisonniers libérés y sont invités.

L'EBOUAGE. — Mercredi, enlèvement des ordures dans le quartier du Cimetière.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence mercredi, de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., 54, rue Gustave-Deametztre.

LINSELLES

En vue de la défense passive

Le jeudi, 4 juin, à 19 h. 45, une conférence sera donnée dans la salle de réunion du Café de l'Etoile, par MM. les docteurs Godin et Sacre, en vue de l'organisation du service sanitaire de la défense passive.

Les brancardiers secouristes recevront à cet effet, une invitation personnelle. Cependant, leur nombre étant de beaucoup insuffisant, M. le Maire fait appel aux hommes et jeunes gens de la commune susceptibles de tenir un brancard, et les prie de se faire inscrire, au plus tôt, à la mairie, au service de la défense passive.

D'autre part, ceux qui, pour le 4 juin, n'auraient pas eu le temps de se faire inscrire, pourront se présenter à la réunion et assister à la conférence des docteurs ; leur nom sera relevé à l'issue de la réunion.

RONCQ

La remise solennelle de médailles du travail à la mairie

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la Mairie de Roncq a été lundi le théâtre d'une belle et touchante manifestation. Il s'agissait de la remise de la médaille d'honneur du Travail à vingt-cinq vieux employés ou ouvriers roncquois, dont dix-sept font partie du personnel de la Manufacture de Draperies de Roncq et huit des Etablissements Vienne et Bonduel.

En rétablissant ainsi cette louable coutume, M. Edouard Bonduel a été particulièrement bien inspiré.

Etaient présents : MM. Pierre Motte et Ludovic Vienne, patrons des médaillés.

M. Edouard Bonduel ouvrit la cérémonie hier, à 11 h. 15, à la Mairie.

Après une émouvante allocution, il épingla sur la poitrine des vieux travailleurs la médaille si bien méritée.

Puis un vin d'honneur fut offert à l'assistance et un vivat chanté en l'honneur des médaillés, auxquels leurs familles et leurs amis remirent des bouquets et des corbeilles de fleurs.

ENLEVEMENT DES DEBRIS SOLIDES mercredi.

LA PRESSION DU GAZ ne sera désormais donnée qu'aux heures suivantes : de 6 h. 30 à 7 h. 30 ; de 10 h. à 12 h. 30 et de 18 h. 30 à 20 h. 30.

CONSULTATION DES NOURRISSONS mercredi, à 15 h., rue de Bousbecque, 14.

Moitié moins de farine dans vos crêpes

Pour 6 personnes. Faire tremper la veille 8 cuillerées à soupe de flocons d'avoine (Ibled Oats) dans un demi-litre de lait (ou d'eau). Au moment de faire les crêpes, ajouter 5 cuillerées de farine et, si possible, un œuf dont le blanc aura été battu en neige Aromatiser avec un filet de rhum, zeste de citron ou d'orange. Bien mélanger le tout pour obtenir une pâte assez liquide, liée et sans gruméaux. Avec cette pâte faire de fines crêpes.

Et rappelez-vous que les Ibled Oats épaississent, donnent du liant et du velouté à toutes les soupes. Ils remplacent très avantageusement les pommes de terre, car ils sont plus nourrissants. 26066

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 31 MAI
Matinée à 15 h. 30
LES SALTIMBANQUES
avec les Marinos dans leur numéro de force : Tarzan et sa compagne. A noter que le jeune Jacques Lemonnier, revenu de captivité, chantera le rôle d'André.
Location comme d'usage au Café du Théâtre (Tél. 340.09).

T. S. F.

Radio-Bruxelles relayé par R.-Lille
PROGRAMME DU MERCREDI 27 MAI

12 h. : Concert par l'orchestre de danse Stan Brenders. — 12 h. 30 : Concert par l'orchestre Radio. — 13 h. 15 : Concert par l'orchestre Radio. — 13 h. 30 : Concert par le groupe musette Marceau Burton. — 14 h. 15 : Récital de piano. — 17 h. : Concert par l'orchestre Radio. — 17 h. 20 : Concert de musique contemporaine par l'orchestre symphonique de Radio-Bruxelles. — 19 h. : Qui, pourquoi, comment ? jeu radiophonique. — 20 h. 15 : Quelques chansons populaires wallonnes.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES ESCROQUERIES D'AGENTS AUXILIAIRES LILLOIS. — A l'angle du boulevard Carnot et de la rue des Jardins, quatre personnages qui attendaient le tramway pour Tourcoing furent interpellés par deux agents auxiliaires qui demandèrent des explications, sur le petit sac de haricots que chacun des voyageurs transportait.

Abandonnant leurs sacs, trois des « ramasseurs » prirent la fuite. Le dernier, M. Hay, fut appréhendé. Les agents lui dirent qu'ils allaient le conduire au commissariat et ils l'emmenèrent. En cours de route, rue de Tournai, l'un des agents dit à brûle-pourpoint : « Transigeons ». Pour retrouver la liberté et ses haricots, le Tourquennois n'hésita pas et il remit à chacun des agents la somme de 50 francs qu'ils réclamaient. Par la suite, il songea qu'il avait pu être la dupe d'escrocs. Il se mit à la recherche de l'agent vénal et, à son tour, mais non sans difficultés, il le conduisit au poste. L'enquête révéla que l'agent auxiliaire Pierre Debrandt, 22 ans, ses collègues, René Debuyser, 23 ans ; Georges Millet, 24 ans, et Paul Prud'homme, 26 ans, se procuraient des denrées en confisquant celle que transportaient les particuliers dans la ville de Lille et des fonds, en s'abstenant de dresser des procès-verbaux.

Le tribunal de Lille condamne Debrandt et Debuyser à 6 mois de prison ; Millet à 4 mois et Prud'homme à 2 mois.

Le ministère public a fait appel. M. l'avocat général Dufayet requiert une augmentation des peines.

Mes Riesenthel et Foucart défendent les prévenus.

La peine de Debrandt est réduite à 5 mois ; celle de Debuyser est portée à 10 mois. Millet fera 5 mois et Prud'homme 3 mois.

La vélo volé à Wasquehal. — Mlle Denise Sottens, 17 ans, de Wasquehal, avait laissé sa bicyclette devant un magasin de la rue Ferrer. Albert Deregnaucourt, 22 ans, dérobe cette machine pour l'offrir à son amie qui s'était fait voler la sienne. Deregnaucourt, se rendant compte qu'il avait été vu et qu'il allait être identifié, alla restituer le vélo au commissariat de police.

Deregnaucourt fut condamné à 4 mois de prison par le tribunal de Lille. Me Dubois le défend devant la Cour. Jugement confirmé.

SOCIÉTÉ ARTÉSIENNE DE FORCE ET LUMIÈRE

— AVIS —

La Société Artésienne de Force et Lumière a décidé la mise en paiement à partir du 31 mai 1942, du coupon N° 28 de ses actions, aux taux suivants :

Brut	13.00
Net : Nominatif (réglé par chèque)	9.10
Porteur	8.25

Les coupons au porteur seront réglés aux guichets des banques ci-après et de leurs succursales :
Banque L. Dupont et Cie ;
Crédit du Nord ;
Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ;
Société Générale ;
Union des Banques ;
Banque Scalbert. 261674

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNEBRES

ROUBAIX. — M. et Mme Edouard Nieulat-Jeunen ; M. et Mme Etienne Nieulat-Braem, ses enfants ; les familles des feus Desplanques-Porta, Dutilleul-Moine et toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame veuve Edouard NIEULAT
née Louise HEQUETTE

pieusement décédée à Roubaix, le 24 mai 1942, dans sa 90me année, lesquels auront lieu le jeudi 28 courant, à 15 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse. Assemblée 52, rue Saint-Jean, à 2 heures 45. Les condoléances seront reçues à la sortie de l'église.

F. F. Vandrouffe, 64, r. St-Hubert, Rx.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Théodore PRUVOST
née Marie ALSBERGHE

pieusement décédée à Roubaix, le 24 mai 1942, à l'âge de 74 ans, lesquels auront lieu le mercredi 27 courant, à 2 heures 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Assemblée à la maison mortuaire, boulevard Lacordaire, à 2 heures 15.

De la part de :
M. Théodore Pruvost, son époux ;
M. et Mme Pruvost-Dessauvages,
M. Marcel Pruvost (en captivité), et Mme, née Spel, ses enfants ;
M. Claude Pruvost, son petit-fils ;
Les familles Alsberghe et Pruvost.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Alençon, 101, rue Pellart (T. 311.41).

VALENCIENNES. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Emile CORROYETTE
HOTELIER

décédé subitement à Valenciennes, le 24 courant, à l'âge de 42 ans, lesquelles auront lieu le mercredi 27 mai 1942, à 11 h., en l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

La famille reçevra les condoléances à l'issue du service religieux, le corps devant être transporté au cimetière de Saint-Saulve pour y être inhumé.

Réunion Grand-Hôtel, place de la Gare, à 10 h. 45, et au cimetière de Saint-Saulve, à 12 h. 30.

De la part de : Mme Corroyette-Aglave, son épouse ; M. Corroyette, son père ; M. et Mme Zielinger, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part. Prière de considérer cet avis comme en tenant lieu.

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

Mme Alphonse Leroy-Brunaux et toute la famille, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes ayant assisté à l'Obit célébré pour

M. Alphonse LEROY-BRUNAUX

ainsi que celles qui, empêchées, se sont excusées, les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Lille, 10, rue Georges-Maertens.

TOURCOING. — Mademoiselle GENEV